

Indulgence Plénière pour les âmes du purgatoire

"L'indulgence est la rémission devant Dieu de la peine temporelle due pour les péchés dont la faute est déjà effacée, rémission que le fidèle bien disposé obtient à certaines conditions déterminées, par l'action de l'Église, laquelle, en tant que dispensatrice de la rédemption, distribue et applique par son autorité le trésor des satisfactions du Christ et des saints"

Une *indulgence plénière*, applicable seulement aux âmes du Purgatoire, est accordée au fidèle qui :

1° : visiter dévotement le cimetière et prier pour les défunts, ne serait-ce que mentalement, entre le 1^{er} et le 8 novembre.

2° : le jour où est célébrée la commémoration de tous les fidèles défunts (02/11) participer à la messe et communier ; Réciter le Pater et le Credo.

3° : prier aux intentions du St Père.

4° : Se confesser dans les jours qui précèdent ou qui suivent la commémoration des défunts.

Intentions de messes du 03 Novembre 2019

AVOINE	Marie-Rose BOIS
ST ETIENNE	Madeleine GARSONNIN / Albert COSNIER, Fam BICHON & Jeannine COSNIER / Jacqueline RATHIEUVILLE
RIVIÈRE	Marcel & Madeleine LAPRUNE / Robert RENARD / Fam RICHER

Accueil et secrétariat paroissial – Presbytère de Chinon

11, rue Urbain Grandier – 37500 Chinon

www.paroisse-chinon.fr

De 9h à 12 h du mardi au samedi matin – 02.47.93.07.97 – spchinon@gmail.com

Permanence des prêtres de 09h00 à 12h00

Mardi : Don Paul **Judi** : Don Clément **Vendredi** : Don Pierre-Marie

Samedi : Charles



Paroisse
Sainte-Jeanne d'Arc
en Chinonais

Le Pape invite à prier pour les âmes du Purgatoire

Traditionnellement, le mois de novembre est consacré aux âmes du Purgatoire. L'Église prie alors solennellement pour que les âmes des fidèles trépassés non complètement lavées dans le sang de l'Agneau puissent enfin jouir de la vision béatifique au Ciel.



De nos jours, comme le regrettait fortement Jean-Paul II, cette grande vérité est quelque peu oubliée dans la pastorale qui occulte trop souvent la question des fins dernières. L'Église, elle, s'en soucie. Tous les prêtres peuvent même dire trois messes le 2 novembre, journée commémorative solennelle des défunts.

Mais l'Église consacre aussi en ce mois d'autres offices, prières et messes solennelles pour les défunts. Afin de rappeler cette vérité primordiale de foi qu'est l'existence du Purgatoire, il est bon de commenter l'homélie du Pape lors de la messe pour les cardinaux et évêques défunts le 3 novembre :

« Sur terre, ils ont aimé l'Église en l'église locale leur épouse. Il est juste que l'Église se souvienne d'eux pour qu'ils puissent jouir de la félicité éternelle, s'ils sont encore retenus par les flammes du Purgatoire. Les défunts ne peuvent pas prier pour eux-mêmes mais nous **pouvons intercéder pour eux**, par mode de suffrages, en offrant à la Miséricorde divine pour le repos de leur âme nos prières (indulgence plénière), nos sacrifices, nos offrandes et surtout **en faisant dire des messes.** »

MESSES du 03.au 10 Nov. 2019

31° Dim Ordinaire <i>03 Novembre</i>	09H30	ST LOUANS	
	11H00	BEAUMONT	
	11H00	RIVIÈRE	
	11H00	ST ETIENNE	
<i>Mardi 05 Nov. Férie</i>	08H30 17H45 18H30	St Louans Savigny St Etienne	Intention particulière Intention particulière Pour un malade
<i>Merc. 06 Nov. Férie</i>	08H30 18H00 18H30	St Etienne Marçay St Etienne	Intention particulière Intention particulière Intention particulière
<i>Jeudi 07 Nov. Férie</i>	08H30 18H00 18H30	St Etienne Avoine St Etienne	Intention particulière Intention particulière Intention particulière
<i>Ven. 08 Nov. Mort de St Martin</i>	18H00	Candes	Intention particulière
<i>Sam. 09 Nov. Dédicace du Latran</i>	08H30	St Louans	Intention particulière
32° Dim Ordinaire <i>10 Novembre</i>	18H00	Avoine	Marie-Rose BOIS / Cyril PRENEZ
	18H30	St Maurice	Intention particulière
	09H30	ST LOUANS	
	11H00	CANDES	
	11H00	SAVIGNY	
	11H00	ST ETIENNE	

AGENDA

Mard 05/11 : 19h30, Formation pour les chefs de maisonnées.

Jeu. 07/11 : 20h00, Heure Sainte

Vend. 08/11 : 19h00, Aumônerie.

WE du 09 – 10/11 : WE Enfants de Chœur : départ 15h, place Jeanne d'Arc au 10/11 à 12h00 à St Etienne.

Mar. 12/11 : 18h00, ALPHA 1

Vend.15/11 : 19h30, CPM 3.

Jeudi 21/11 : **Journée Récollection** à Montligeon pour les équipes des obsèques. Inscrivez-vous auprès de Charles :

07 66 44 33 19

BAPTÊME

03/11 RIVIERE
Justine NOSIBOR

AVOINE
Noélie BRISSIG

DÉFUNTS

30/10 BEAUMONT
Monique BOUCHER

02/11 LERNÉ
Claude RENAULT

16 Mai 2020 :

Année jubilaire de la canonisation de Ste Jeanne d'Arc

A cette occasion la Paroisse organisera une neuvaine autour de sa canonisation

Panier du presbytère (Nov- RG) : Seully

Adoration Eucharistique

Mardi	St Etienne	06h30 – 07h30	St Etienne	18h00 – 18h30
Mercredi	St Etienne	06h30 – 07h30	Marçay	17h30 – 18h00
Jeudi	St Etienne	06h30 – 07h30	Avoine	17h30 – 18h00
Vendredi			Candes	17h00 – 18h00
Samedi	St Etienne	06h30 – 07h30	St Etienne	15h00 – 17h00
Dimanche	St Etienne	06h30 – 07h30		